

LE CENDRE
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 20 mai 2010.

Date de la séance : 27 mai 2010.

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 20

Absents avec procuration : 4

Absents : 3

Présents : Mme BOLIS - M. BORNAGHI - Mmes COUDON - CUVIER - MM. DINIZ - FASSIER - GAUTHER - Mmes HAUTOY - LIBIOUL - LOUREIRO - MM. MAUFROY - MELIS - MIGUET - MOLAT - PLANTIN - PRESLE - Mme RASCHKE - M. RAZAVET - Mme ROCHE - Mme SALOT.

Absents avec procuration : Mme DEMIGNÉ procuration à M. RAZAVET - M. HERVEOU procuration à M. MAUFROY - Mme LEGRAND procuration à Mme ROCHE - Mme MACARIO procuration à M. FASSIER.

Absents : Mme BEUREL - MM. PRONONCE - ROUX.

Secrétaire de séance : M. FASSIER.

Présidente de séance : Mme BOLIS.

N°10/05/27/005

OBJET : Gratification d'un stagiaire

L'Ajointe au personnel communal et à la politique jeunesse fait savoir au Conseil Municipal que la ville accueille en stage, depuis le 10 mai dernier et jusqu'au 31 juillet 2010, une étudiante de l'Université d'Auvergne, qui prépare un Master de droit, économie et gestion des collectivités territoriales.

L'intéressée travaillera sur la réactualisation du document unique de la collectivité, qui constitue la base de la politique de prévention de l'autorité territoriale.

En application des dispositions du décret n°2009-885 du 21 juillet 2009, il vous est proposé d'allouer à la stagiaire une gratification fixée à 12,5 % du plafond de la sécurité sociale.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.